

Vos questions / nos réponses

rechute de mon fils

Par [Profil supprimé](#) Postée le 10/02/2017 20:21

mon fils a repris la drogue dur je ne sais pas comment faire et a qui me retourné que dois faire

Mise en ligne le 13/02/2017

Bonjour,

Votre fils a rechuté et vous vous sentez désemparé, vous ne savez pas vers qui vous tournez pour trouver de l'aide.

Arrêter de consommer une drogue dure n'est pas facile et cette démarche passe souvent par des rechutes qui elles mêmes font partie du processus d'arrêt.

On dit souvent que les « rechutes » sont des étapes du sevrage et cela ne doit en aucun cas faire perdre de vue l'objectif de votre fils c'est à dire l'arrêt. Il a arrêté un certain temps et cela est positif. Il est important de garder cela à l'esprit.

La dépendance aux drogues dures se développe sur une certaine durée, elle a parfois une longue histoire. Il faut souvent du temps pour arrêter et pour dénouer les souffrances liées à la dépendance. En parler aide à les solutionner.

Il pourrait être utile de parler ouvertement de cette rechute dans un groupe d'entraide dans un centre d'addictologie. Parler du problème avec des personnes ayant vécu les mêmes difficultés peut aider pendant la période de sevrage et à la consolidation de l'arrêt. Si ce n'est pas possible alors nous encourageons votre fils à avoir un suivi thérapeutique.

Nous ne savons pas si votre fils a arrêté seul ou s'il est suivi dans un centre d'addictologie CSAPA par exemple. Peut-être serait-il judicieux de reprendre ou de continuer un suivi pour effectuer un sevrage en ambulatoire ou hospitalier afin de ne pas avoir à vivre à revivre pareille situation.

Nous vous indiquons l'adresse d'un centre en bas de page où se déroulent aussi des réunions de groupe d'entraide et de parole.

Il existe également une consultation spécifique dédiée à l'entourage. Vous pourriez y trouver des conseils et du soutien dans l'aide que vous pouvez apporter à votre fils. En effet ce n'est pas simple de soutenir un proche en difficulté. Vous pourrez trouver ces professionnels (psychologues, médecins, alcoologues, psychothérapeutes du couple et de la famille, etc) dans ces mêmes CSAPA. Vous trouverez une adresse proche de chez vous en le lien en bas de page.

Il sera peut être aussi utile à vous comme à votre fils de vous rendre à l'espace forum de notre site pour échanger avec d'autres personnes qui ont ou ont eu à traverser les mêmes difficultés.

A tout moment si vous ou votre fils avez besoin de parler, vous pouvez nous joindre par téléphone tous les jours de 8h à 2h au 0800 23 13 13 ou par Chat via notre site internet drogues-info-service.fr, tous les jours de 14h à 2h.

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Centre d'addictologie du Centre Hospitalier de Roanne

28, rue de Charlieu - B.P. 511
Centre hospitalier général
42300 ROANNE

Tél : 04 77 44 38 69

Site web : www.ch-roanne.fr/service-13-addictologie.html

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h - le mercredi de 13h à 17h

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 18h

[Voir la fiche détaillée](#)

Autres liens :

- **[Les Forums de discussion](#)**